NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.		
40	01/06/2006	428.775.335	26	EUR	06180.4128	C 1.

C O M P T E S A N N U E L S E N M I L L I E R S D ' E U R O S

DENOMINATION : PORTIMA

Forme juridique : Société coopérative à responsabilité limitée
Adresse : Chaussée de la Hulpe N° : 150 Bte : 16
Code postal : 1170 Commune : Bruxelles 17
Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de: Bruxelles
Adresse Internet*: corine.sauveniere@portima.com

Numéro d'entreprise ! 428.775.335 !

DATE ! 12/05/1995 ! du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS approuvés par l'assemblée générale du	29/05/2006		
et relatifs à l'exercice couvrant la période du	01/01/2005	au	31/12/2005
Exercice précédent du	01/01/2004	au	31/12/2004

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement : oui

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

- Van Ingelgem Réginald
 Administrateur
 Avenue Madou 34
 1150 Bruxelles 15 Belgique
 Date de début de mandat : 11/05/2004 Date de fin de mandat : 09/05/2006

- Van Varenberg André
 Administrateur
 Chemin de Royenne 69
 1325 Chaumont-Gistoux Belgique
 Date de début de mandat : 11/05/2004 Date de fin de mandat : 09/05/2006

- Wautelet Ph.
 Administrateur
 Rue Dodonné 107
 1180 Bruxelles 18 Belgique
 Date de début de mandat : 11/05/2004 Date de fin de mandat : 09/05/2006

- De Mey Jozef
 Administrateur
 Nevelse Warande 13a
 9830 Sint-Martens-Latem Belgique
 Date de début de mandat : 10/05/2005 Date de fin de mandat : 08/05/2007

- Givron Philippe
 Administrateur
 Rue de Balard 87
 5004 Bouge Belgique
 Date de début de mandat : 10/05/2005 Date de fin de mandat : 03/10/2005

- Bouckaert Alfred
 Administrateur
 Avenue de Foestraets 33A
 1180 Bruxelles 18 Belgique
 Date de début de mandat : 10/05/2005 Date de fin de mandat : 26/04/2006

- Bastogne & C° N° entr. : Commissaire
 Drève du Moulin 46a
 1410 Waterloo Belgique
 Date de début de mandat : 26/05/2003 Date de fin de mandat : 09/05/2006
 représentée par :
 (Suite à la page 25)

Rapport de gestion : voir page 29
Rapport des commissaires : voir page 30

Nombre total de pages déposées : 26
Numéros des pages du document normalisé non déposées parce que sans objet : 10, 11, 16, 18, 19

Les présents comptes annuels ont été déposés par voie informatique conformément à l'article 177 de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés et satisfont dès lors aux contrôles prévus.
* Mention facultative.

N°	428.775.335	06180.4129	C 1bis.

- L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

- Les comptes annuels ont-ils été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe ou par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire ? NON

 Si OUI, doivent être mentionnés ci-après : les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable externe ou réviseur d'entreprises et son numéro de membre auprès de son Institut ainsi que la nature de sa mission
 (A. Tenue des comptes de l'entreprise (*); B. Etablissement des comptes annuels (*); C. Vérification de ces comptes; D. Redressement de ces comptes).

- Si des missions visées sous A. (Tenue des comptes de l'entreprise) ou sous B. (Etablissement des comptes annuels) ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission (A. Tenue des comptes de l'entreprise; B. Etablissement des comptes annuels).

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

(*) Mention facultative.

	Codes	Exercice	Exercice précédent
1. BILAN APRES REPARTITION			
A C T I F			
ACTIFS IMMOBILISES	20/28	6.325	6.204
I. Frais d'établissement (annexe I)	20		
II. Immobilisations incorporelles (ann. II)	21	5.568	5.579
III. Immobilisations corporelles (ann. III)	22/27	617	536
A. Terrains et constructions	22		
B. Installations, machines et outillage	23	411	262
C. Mobilier et matériel roulant	24	200	262
D. Location-financement et droits similaires	25		
E. Autres immobilisations corporelles	26	6	12
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	27		
IV. Immobilisations financières (ann. IV et V)	28	140	89
A. Entreprises liées	280/1		
1. Participations	280		
2. Créances	281		
B. Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	282/3		
1. Participations	282		
2. Créances	283		
C. Autres immobilisations financières	284/8	140	89
1. Actions et parts	284		
2. Créances et cautionnements en numéraire	285/8	140	89
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	9.867	11.648
V. Créances à plus d'un an	29		
A. Créances commerciales	290		
B. Autres créances	291		
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution	3		18
A. Stocks	30/36		18
1. Approvisionnements	30/31		
2. En-cours de fabrication	32		
3. Produits finis	33		
4. Marchandises	34		18
5. Immeubles destinés à la vente	35		
6. Acomptes versés	36		
B. Commandes en cours d'exécution	37		
VII. Créances à un an au plus	40/41	4.337	3.452
A. Créances commerciales	40	4.302	3.172
B. Autres créances	41	35	280
VIII. Placements de trésorerie (ann. V et VI)	50/53		
A. Actions propres	50		
B. Autres placements	51/53		
IX. Valeurs disponibles	54/58	4.926	7.624
X. Comptes de régularisation (ann. VII)	490/1	604	554
T O T A L D E L' A C T I F	20/58	16.192	17.852

P A S S I F	Codes	Exercice	Exercice précédent
CAPITAUX PROPRES	10/15	(1.230)	2.137
I. Capital (ann. VIII)	10	9.740	9.740
A. Capital souscrit	100	9.740	9.740
B. Capital non appelé (-)	101	()	()
II. Primes d'émission	11		
III. Plus-values de réévaluation	12		
IV. Réserves	13	1	2
A. Réserve légale	130	1	2
B. Réserves indisponibles	131		
1. Pour actions propres	1310		
2. Autres	1311		
C. Réserves immunisées	132		
D. Réserves disponibles	133		
V. Bénéfice reporté	140		
Perte reportée (-)	141	(10.971)	(7.605)
VI. Subsides en capital	15		
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES	16	566	582
VII. A. Provisions pour risques et charges	160/5	566	582
1. Pensions et obligations similaires	160	387	146
2. Charges fiscales	161		
3. Grosses réparations et gros entretien	162		
4. Autres risques et charges (ann. IX)	163/5	179	436
B. Impôts différés	168		
DETTES	17/49	16.856	15.133
VIII. Dettes à plus d'un an (ann. X)	17	4.000	4.000
A. Dettes financières	170/4		
1. Emprunts subordonnés	170		
2. Emprunts obligataires non subordonnés	171		
3. Dettes de location-financement et assimilées	172		
4. Etablissements de crédit	173		
5. Autres emprunts	174		
B. Dettes commerciales	175		
1. Fournisseurs	1750		
2. Effets à payer	1751		
C. Acomptes reçus sur commandes	176		
D. Autres dettes	178/9	4.000	4.000
IX. Dettes à un an au plus (ann. X)	42/48	11.624	9.855
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42		46
B. Dettes financières	43		
1. Etablissements de crédit	430/8		
2. Autres emprunts	439		
C. Dettes commerciales	44	8.376	7.148
1. Fournisseurs	440/4	8.376	7.148
2. Effets à payer	441		
D. Acomptes reçus sur commandes	46		
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	2.240	1.764
1. Impôts	450/3	610	361
2. Rémunérations et charges sociales	454/9	1.630	1.403
F. Autres dettes	47/48	1.008	897
X. Comptes de régularisation (ann. XI)	492/3	1.232	1.278
T O T A L D U P A S S I F	10/49	16.192	17.852

	Codes	Exercice	Exercice précédent
2. COMPTE DE RESULTATS			
(sous la forme de liste)			
I. Ventes et prestations	70/74	19.446	18.754
A. Chiffre d'affaires (annexe XII, A)	70	17.409	16.752
B. Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution (augmentation +, réduction -)	71		
C. Production immobilisée	72	1.978	1.984
D. Autres produits d'exploitation (ann. XII, B)	74	59	18
II. Coût des ventes et des prestations (-)	60/64	(22.635)	(21.996)
A. Approvisionnements et marchandises	60	201	595
1. Achats	600/8	183	611
2. Variation des stocks (augmentation -, réduction +)	609	18	(16)
B. Services et biens divers	61	10.248	10.393
C. Rémunérations, charges sociales et pensions (ann. XII, C2)	62	9.880	9.062
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	630	2.269	2.135
E. Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales (dotations +, reprises -) (ann. XII, D)	631/4	12	(97)
F. Provisions pour risques et charges (dotations +, utilisations et reprises -) (ann. XII, C3 et E)	635/7	(16)	(105)
G. Autres charges d'exploitation (ann. XII, F)	640/8	41	13
H. Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	649	()	()
III. Bénéfice d'exploitation (+)	70/64		
Perte d'exploitation (-)	64/70	(3.189)	(3.242)
IV. Produits financiers	75	123	89
A. Produits des immobilisations financières	750		
B. Produits des actifs circulants	751	113	85
C. Autres produits financiers (ann. XIII, A)	752/9	10	4
V. Charges financières (-)	65	(300)	(283)
A. Charges des dettes (ann. XIII, B et C)	650	292	273
B. Réductions de valeur sur actifs circulants autres que ceux visés sub. II.E. (dotations +, reprises -) (ann. XIII, D)	651		
C. Autres charges financières (ann. XIII, E)	652/9	8	10
VI. Bénéfice courant avant impôts (+)	70/65		
Perte courante avant impôts (-)	65/70	(3.366)	(3.436)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
2. COMPTE DE RESULTATS			
(sous la forme de liste) (suite)			
VI. Bénéfice courant avant impôts (+)	70/65		
Perte courante avant impôts (-)	65/70	(3.366)	(3.436)
VII. Produits exceptionnels	76		
A. Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
B. Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
C. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels	762		
D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	763		
E. Autres produits exceptionnels (ann. XIV, A)	764/9		
VIII. Charges exceptionnelles (-)	66		
A. Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
C. Provisions pour risques et charges exceptionnels (dotations +, utilisations -)	662		
D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	663		
E. Autres charges exceptionnelles (Ann. XIV, B)	664/8		
F. Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	669	()	()
IX. Bénéfice de l'exercice avant impôts (+)	70/66		
Perte de l'exercice avant impôts (-)	66/70	(3.366)	(3.436)
IX bis. A. Prélèvements sur les impôts différés (+)	780		
B. Transfert aux impôts différés (-)	680	()	()
X. Impôts sur le résultat (-) (+)	67/77		
A. Impôts (ann. XV) (-)	670/3	()	()
B. Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales	77		
XI. Bénéfice de l'exercice (+)	70/67		
Perte de l'exercice (-)	67/70	(3.366)	(3.436)
XII. Prélèvements sur les réserves immunisées (+)	789		
Transfert aux réserves immunisées (-)	689	()	()
XIII. Bénéfice de l'exercice à affecter (+)	70/68		
Perte de l'exercice à affecter (-)	68/70	(3.366)	(3.436)

AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS	Codes	Exercice	Exercice précédent
A. Bénéfice à affecter	70/69		
Perte à affecter (-)	69/70	(10.971)	(42.994)
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	70/68		
Perte de l'exercice à affecter (-)	68/70	(3.366)	(3.436)
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	790		
Perte reportée de l'exercice précédent (-)	690	(7.605)	(39.558)
B. Prélèvements sur les capitaux propres	791/2		35.389
1. sur le capital et les primes d'émission	791		35.389
2. sur les réserves	792		
C. Affectations aux capitaux propres (-)	691/2	()	()
1. au capital et aux primes d'émission	691		
2. à la réserve légale	6920		
3. aux autres réserves	6921		
D. Résultat à reporter			
1. Bénéfice à reporter (-)	693	()	()
2. Perte à reporter	793	10.971	7.605
E. Intervention d'associés dans la perte	794		
F. Bénéfice à distribuer (-)	694/6	()	()
1. Rémunération du capital	694		
2. Administrateurs ou gérants	695		
3. Autres allocataires	696		

3. ANNEXE

	Codes	Montants
I. ETAT DES FRAIS D'ETABLISSEMENT (rubrique 20 de l'actif)		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent	8001	
Mutations de l'exercice :		
. Nouveaux frais engagés	8002	
. Amortissements (-)	8003	()
. Autres (+)(-)	8004	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	8005	
Dont : - Frais de constitution et d'augmentation de capital, frais d'émission d'emprunts et autres frais d'établissement	200/2	
- Frais de restructuration	204	

II. ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (rubrique 21 de l'actif)

	Codes	1. Frais de recherche et de développement	2. Concessions, brevets, licences, etc.
a) VALEUR D'ACQUISITION			
Au terme de l'exercice précédent	801	7.691	3.958
Mutations de l'exercice :			
. Acquisitions, y compris la production immobilisée	802	1.978	51
. Cessions et désaffectations (-)	803	()	(1.664)
. Transferts d'une rubrique à une autre (+) (-)	804		
Au terme de l'exercice	805	9.669	2.345
c) AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEUR			
Au terme de l'exercice précédent	806	2.864	3.206
Mutations de l'exercice :			
. Actés	807	1.750	289
. Repris car excédentaires (-)	808	()	()
. Acquis de tiers	809		
. Annulés à la suite de cessions et désaffectations (-)	810	()	(1.663)
. Transférés d'une rubrique à une autre (+) (-)	811		
Au terme de l'exercice	812	4.614	1.832
d) VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (a) - (c)	813	5.055	513

	Codes	3. Goodwill	4. Acomptes versés
a) VALEUR D'ACQUISITION			
Au terme de l'exercice précédent	801	2.851	
Mutations de l'exercice :			
. Acquisitions, y compris la production immobilisée	802		
. Cessions et désaffectations (-)	803	()	()
. Transferts d'une rubrique à une autre (+) (-)	804		
Au terme de l'exercice	805	2.851	
c) AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEUR			
Au terme de l'exercice précédent	806	2.851	
Mutations de l'exercice :			
. Actés	807		
. Repris car excédentaires (-)	808	()	()
. Acquis de tiers	809		
. Annulés à la suite de cessions et désaffectations (-)	810	()	()
. Transférés d'une rubrique à une autre (+) (-)	811		
Au terme de l'exercice	812	2.851	
d) VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (a) - (c)	813		

III. ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES (rubriques 22 à 27 de l'actif)

	Codes	1. Terrains et constructions (rubrique 22)	2. Installations, machines et outillage (rubrique 23)	3. Mobilier et matériel roulant (rubrique 24)
a) VALEUR D'ACQUISITION				
Au terme de l'exercice précédent	815		3.866	792
Mutations de l'exercice :				
. Acquisitions, y compris la production immobilisée	816		309	
. Cessions et désaffectations (-)	817	()	(2.048)	()
. Transferts d'une rubrique à une autre (+) (-)	818			
Au terme de l'exercice	819		2.127	792
b) PLUS-VALUES				
Au terme de l'exercice précédent	820			
Mutations de l'exercice :				
. Actées	821			
. Acquises de tiers	822			
. Annulées (-)	823	()	()	()
. Transférées d'une rubrique à une autre (+) (-)	824			
Au terme de l'exercice	825			
c) AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEUR				
Au terme de l'exercice précédent	826		3.604	529
Mutations de l'exercice :				
. Actés	827		161	63
. Repris car excédentaires (-)	828	()	()	()
. Acquis de tiers	829			
. Annulés à la suite de cessions et désaffectations (-)	830	()	(2.049)	()
. Transférés d'une rubrique à une autre (+) (-)	831			
Au terme de l'exercice	832		1.716	592
d) VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (a) + (b) - (c)	833		411	200

	Codes	4. Location-financement et droits similaires (rubrique 25)	5. Autres immobilisations corporelles (rubrique 26)	6. Immobilisations en cours et acomptes (rubrique 27)
a) VALEUR D'ACQUISITION				
Au terme de l'exercice précédent	815		1.491	
Mutations de l'exercice :				
. Acquisitions, y compris la production immobilisée	816			
. Cessions et désaffectations (-)	817	()	()	()
. Transferts d'une rubrique à une autre (+) (-)	818			
Au terme de l'exercice	819		1.491	
b) PLUS-VALUES				
Au terme de l'exercice précédent	820			
Mutations de l'exercice :				
. Actées	821			
. Acquises de tiers	822			
. Annulées (-)	823	()	()	()
. Transférées d'une rubrique à une autre (+) (-)	824			
Au terme de l'exercice	825			
c) AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEUR				
Au terme de l'exercice précédent	826		1.479	
Mutations de l'exercice :				
. Actés	827		6	
. Repris car excédentaires (-)	828	()	()	()
. Acquis de tiers	829			
. Annulés à la suite de cessions et désaffectations (-)	830	()	()	()
. Transférés d'une rubrique à une autre (+) (-)	831			
Au terme de l'exercice	832		1.485	
d) VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (a) + (b) - (c)	833		6	
Dont :				
. Terrains et constructions	250			
. Installations, machines et outillage	251			
. Mobilier et matériel roulant	252			

IV. ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (rubrique 28 de l'actif)

	Codes	1. Entreprises liées	2. Entreprises avec un lien de participation	3. Autres entreprises
1. PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS		(rubrique 280)	(rubrique 282)	(rubrique 284)
a) VALEUR D'ACQUISITION				
Au terme de l'exercice précédent	835			
Mutations de l'exercice :				
. Acquisitions	836			
. Cessions et retraits (-)	837	()	()	()
. Transferts d'une rubrique à une autre (+) (-)	838			
Au terme de l'exercice	839			
b) PLUS-VALUES				
Au terme de l'exercice précédent	840			
Mutations de l'exercice :				
. Actées	841			
. Acquises de tiers	842			
. Annulées (-)	843	()	()	()
. Transférées d'une rubrique à une autre (+) (-)	844			
Au terme de l'exercice	845			
c) REDUCTIONS DE VALEUR				
Au terme de l'exercice précédent	846			
Mutations de l'exercice :				
. Actées	847			
. Reprises car excédentaires (-)	848	()	()	()
. Acquises de tiers	849			
. Annulées à la suite de cessions et retraits (-)	850	()	()	()
. Transférées d'une rubrique à une autre (+) (-)	851			
Au terme de l'exercice	852			
d) MONTANTS NON APPELES				
Au terme de l'exercice précédent	853			
Mutations de l'exercice (+) (-)	854			
Au terme de l'exercice	855			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (a) + (b) - (c) - (d)	856			
2. CREANCES		(rubrique 281)	(rubrique 283)	(rubrique 285/8)
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE PRECEDENT	857			89
Mutations de l'exercice :				
. Additions	858			60
. Remboursements (-)	859	()	()	(9)
. Réductions de valeur actées (-)	860	()	()	()
. Réductions de valeur reprises	861			
. Différences de change (+) (-)	862			
. Autres (+) (-)	863			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE l'EXERCICE	864			140
REDUCTIONS DE VALEUR CUMULEES SUR CREANCES AU TERME DE L'EXERCICE	865			

VI. PLACEMENTS DE TRESORERIE : AUTRES PLACEMENTS (rubrique 51/53 de l'actif)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIONS ET PARTS	51		
Valeur comptable augmentée du montant non appelé	8681		
Montant non appelé (-)	8682	()	()
TITRES A REVENU FIXE	52		
dont émis par des établissements de crédit	8684		
COMPTES A TERME DETENUS AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	53		
avec une durée résiduelle ou de préavis :			
. d'un mois au plus	8686		
. de plus d'un mois à un an au plus	8687		
. de plus d'un an	8688		
AUTRES PLACEMENTS DE TRESORERIE NON REPRIS CI-AVANT	8689		

VII. COMPTES DE REGULARISATION

	Exercice
Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important.	
Charges à reporter	579
Produits acquis	26

VIII. ETAT DU CAPITAL

	Codes	Montants	Nombre d'actions
A. CAPITAL SOCIAL			
1. CAPITAL SOUSCRIT (rubrique 100 du passif)			
- Au terme de l'exercice précédent	8700	9.740	xxxxxxxxxxxx
- Modifications au cours de l'exercice :			
- Au terme de l'exercice	8701	9.740	xxxxxxxxxxxx
2. REPRESENTATION DU CAPITAL			
2.1. Catégories d'actions			
actions sans valeur nominale		9.740	244.936
2.2. Actions nominatives ou au porteur			
Nominatives	8702	xxxxxxxxxxxx	244.936
Au porteur	8703	xxxxxxxxxxxx	

VIII. ETAT DU CAPITAL (suite)

	Codes	1. Montant non appelé (rubrique 101)	2. Montant appelé non versé
B. CAPITAL NON LIBERE Actionnaires redevables de libération			
TOTAL	871		

	Codes	1. Montant du capital détenu	2. Nombre correspondant d'actions
C. ACTIONS PROPRES détenues par :			
- la société elle-même	872		
- ses filiales	873		
D. ENGAGEMENTS D'EMISSION D'ACTIONS			
1. Suite à l'exercice de droits de CONVERSION			
. Montant des emprunts convertibles en cours	8740		
. Montant du capital à souscrire	8741		
. Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8742		
2. Suite à l'exercice de droits de SOUSCRIPTION			
. Nombre de droits de souscription en circulation	8745		
. Montant du capital à souscrire	8746		
. Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8747		
E. CAPITAL AUTORISE NON SOUSCRIT	8751		

	Codes	1. Nombre de parts	2. Nombre de voix qui y sont attachées
F. PARTS NON REPRESENTATIVES DU CAPITAL	876		
Dont : - détenues par la société elle-même	877		
- détenues par les filiales	878		

G. STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE A LA DATE DE CLOTURE DE SES COMPTES, telle qu'elle résulte des déclarations reçues par l'entreprise : voir page

IX. PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

	Exercice
Ventilation de la rubrique 163/5 du passif si celle-ci représente un montant important.	
Provision Sobelco	22
Provision pour autres risques et charges	157

X. ETAT DES DETTES

A. VENTILATION DES DETTES A L'ORIGINE A PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DUREE RESIDUELLE

	Codes	DETTES 1. échéant dans l'année (rubrique 42)	2. ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir (rubrique 17)	3. ayant plus de 5 ans à courir (rubrique 17)
DETTES FINANCIERES	880			
1. Emprunts subordonnés	881			
2. Emprunts obligataires non subordonnés	882			
3. Dettes de location-financement et assimilées	883			
4. Etablissements de crédit	884			
5. Autres emprunts	885			
DETTES COMMERCIALES	886			
1. Fournisseurs	887			
2. Effets à payer	888			
ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	889			
AUTRES DETTES	890		4.000	
TOTAL	891		4.000	

B. DETTES GARANTIES (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)

	Codes	DETTES (OU PARTIE DES DETTES) GARANTIES PAR 1. les pouvoirs publics belges	2. des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise
DETTES FINANCIERES	892		
1. Emprunts subordonnés	893		
2. Emprunts obligataires non subordonnés	894		
3. Dettes de location-financement et assimilées	895		
4. Etablissements de crédit	896		
5. Autres emprunts	897		
DETTES COMMERCIALES	898		
1. Fournisseurs	899		
2. Effets à payer	900		
ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	901		
DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES	902		
1. Impôts	903	xxxxxxxxxxxx	
2. Rémunérations et charges sociales	904		
AUTRES DETTES	905		
TOTAL	906		

C. DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

	Codes	Exercice
1. IMPOTS (rubrique 450/3 du passif)		
a) Dettes fiscales ECHUES	9072	
b) Dettes fiscales non échues	9073	610
c) Dettes fiscales estimées	450	
2. REMUNERATIONS ET CHARGES SOCIALES (rubrique 454/9 du passif)		
a) Dettes ECHUES envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
b) Autres dettes salariales et sociales	9077	1.630

XI. COMPTES DE REGULARISATION

	Exercice
Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important.	
Charges à imputer : prep rvb	55
Charges à imputer : avocats	25
Charges à imuter diverses	316
Produits à reporter	836

XII. RESULTATS D'EXPLOITATION

A. CHIFFRE D'AFFAIRES NET (rubrique 70) : ventilation par catégorie d'activité et marché géographique A COMMUNIQUER EN ANNEXE AU DOCUMENT NORMALISE, dans la mesure où, du point de vue de l'organisation de la vente des produits et de la prestation des services relevant des activités ordinaires de l'entreprise, ces catégories et marchés diffèrent entre eux de façon considérable.

	Codes	Exercice	Exercice précédent
B. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION (rubrique 74)			
Dont : subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740		
C1. TRAVAILLEURS INSCRITS AU REGISTRE DU PERSONNEL			
a) Nombre total à la date de clôture	9086	126	131
b) Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	127,8	130,2
c) Nombre effectif d'heures prestées	9088	178.540	187.707
C2. FRAIS DE PERSONNEL (rubrique 62)			
a) Rémunérations et avantages sociaux directs	620	6.743	6.333
b) Cotisations patronales d'assurances sociales	621	1.925	1.784
c) Primes patronales pour assurances extralégales	622	576	609
d) Autres frais de personnel	623	636	336
e) Pensions	624		
C3. PROVISIONS POUR PENSIONS (comprises dans la rubrique 635/7)			
Dotations (+); utilisations et reprises (-)	635	242	146
D. REDUCTIONS DE VALEUR (rubrique 631/4)			
1. Sur stocks et commandes en cours			
. actées	9110		
. reprises (-)	9111	()	()
2. Sur créances commerciales			
. actées	9112	156	80
. reprises (-)	9113	(144)	(177)
E. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (rubrique 635/7)			
Constitutions	9115	359	146
Utilisations et reprises (-)	9116	(375)	(251)
F. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION (rubrique 640/8)			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	8	7
Autres	641/8	33	6
G. PERSONNEL INTERIMAIRE ET PERSONNES MISES A LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE			
1. Nombre total à la date de clôture	9096		
2. Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097		0,1
Nombre effectif d'heures prestées	9098	8	17
Frais pour l'entreprise	617		

XV. IMPOTS SUR LE RESULTAT (suite)

B. PRINCIPALES SOURCES DES DISPARITES ENTRE LE BENEFICE AVANT IMPOTS, exprimé dans les comptes ET LE BENEFICE TAXABLE ESTIME, avec mention particulière de celles découlant de décalages dans le temps entre le bénéfice comptable et le bénéfice fiscal (si le résultat de l'exercice en est influencé de manière sensible au niveau des impôts)

	Exercice

C. INCIDENCE DES RESULTATS EXCEPTIONNELS SUR LE MONTANT DES IMPOTS SUR LE RESULTAT DE L'EXERCICE

D. SOURCES DE LATENCES FISCALES (dans la mesure où ces indications sont importantes pour l'appréciation de la situation financière de l'entreprise)	Codes	Exercice
1. Latences actives	9141	36.354
- Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs	9142	36.354
2. Latences passives	9144	

XVI. TAXES SUR LA VALEUR AJOUTEE ET IMPOTS A CHARGE DE TIERS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
A. Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte :			
1. à l'entreprise (déductibles)	9145	1.827	2.017
2. par l'entreprise	9146	4.205	4.255
B. Montants retenus à charge de tiers, au titre de :			
1. précompte professionnel	9147	2.300	2.065
2. précompte mobilier	9148		

XVII. DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUEES OU IRREVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ENTREPRISE POUR SÛRETE DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149	
Dont :		
. Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise	9150	
. Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise	9151	
. Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise	9153	

XVIII. RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	1. ENTREPRISES LIEES		2. ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION	
		Exercice	Exercice précédent	Exercice	Exercice précédent
1. IMMOBILISATIONS FINANCIERES	925				
Participations	926				
Créances : subordonnées	927				
Créances : autres	928				
2. CREANCES	929			3.334	1.581
A plus d'un an	930				
A un an au plus	931			3.334	1.581
3. PLACEMENTS DE TRESORERIE	932				
Actions	933				
Créances	934				
4. DETTES	935			10.419	9.491
A plus d'un an	936			4.000	4.000
A un an au plus	937			6.419	5.491

	Codes	ENTREPRISES LIEES	
		Exercice	Exercice précédent
5. - GARANTIES PERSONNELLES ET REELLES constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
- GARANTIES PERSONNELLES ET REELLES constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9391		
6. AUTRES ENGAGEMENTS FINANCIERS SIGNIFICATIFS	9401		
7. RESULTATS FINANCIERS			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461	253	
Autres charges financières	9471		
8. CESSIONS D'ACTIFS IMMOBILISES			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		

N°	428.775.335	06180.4144	C 21.

DECLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDES

A. INFORMATIONS A COMPLETER PAR LES ENTREPRISES SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIETES RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES

L'entreprise n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s) :

. L'entreprise et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 16 du Code des sociétés.

. L'entreprise est elle-même filiale d'une entreprise mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation.

. Justification du respect des conditions d'exemption prévues à l'article 113, paragraphes 2 et 3 du Code des sociétés :

. Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'entreprise mère qui établit et publie les comptes consolidés en vertu desquels l'exemption est autorisée :

B. INFORMATIONS A COMPLETER PAR L'ENTREPRISE SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'(des)entreprise(s) mère(s) et indication si cette (ces) entreprise(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation * :

* Si les comptes de l'entreprise sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part pour l'ensemble le plus grand et d'autre part pour l'ensemble le plus petit d'entreprises dont l'entreprise fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

4. BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise : 218 306

I. ETAT DES PERSONNES OCCUPEES

A. TRAVAILLEURS INSCRITS AU REGISTRE DU PERSONNEL

1. Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent	Codes	1. Temps plein (exercice)	2. Temps partiel (exercice)	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice)	4. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice précédent)
Nombre moyen de travailleurs	100	112,4	16,6	127,8(ETP)	130,2(ETP)
Nombre effectif d'heures prestées	101	160.277	18.263	178.540 (T)	187.707 (T)
Frais de personnel	102	9.105	775	9.880 (T)	9.062 (T)
Montant des avantages accordés en sus du salaire	103	xxxxxxxxxxxxxxx	xxxxxxxxxxxxxxx	(T)	(T)

2. A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
a. Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel	105	108	18	124,8
b. Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	107	18	123,8
Contrat à durée déterminée	111	1		1
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
c. Par sexe				
Hommes	120	82	5	86,6
Femmes	121	26	13	38,2
d. Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130	4		4
Employés	134	104	18	120,8
Ouvriers	132			
Autres	133			

B. PERSONNEL INTERIMAIRE ET PERSONNES MISES A LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE

Au cours de l'exercice	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Nombre moyen de personnes occupées	150	0,1	
Nombre effectif d'heures prestées	151	8	
Frais pour l'entreprise	152		

N°	428.775.335	06180.4146	C 23.

II. TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

A. ENTREES	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
a. Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel au cours de l'exercice	205	5		5
b. Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	210	4		4
Contrat à durée déterminée	211	1		1
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	212			
Contrat de remplacement	213			
c. Par sexe et niveau d'études				
Hommes : primaire	220			
secondaire	221	2		2
supérieur non universitaire	222			
universitaire	223	2		2
Femmes : primaire	230			
secondaire	231			
supérieur non universitaire	232			
universitaire	233	1		1

B. SORTIES	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
a. Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite au registre du personnel au cours de l'exercice	305	9	1	9,8
b. Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	310	8	1	8,8
Contrat à durée déterminée	311	1		1
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	312			
Contrat de remplacement	313			
c. Par sexe et niveau d'études				
Hommes : primaire	320			
secondaire	321	1		1
supérieur non universitaire	322	1		1
universitaire	323	3		3
Femmes : primaire	330			
secondaire	331	1		1
supérieur non universitaire	332	2	1	2,8
universitaire	333	1		1
d. Par motif de fin de contrat				
Pension	340			
Prépension	341			
Licenciement	342	3		3
Autre motif	343	6	1	6,8
Dont : le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants	350			

III. ETAT CONCERNANT L'USAGE, AU COURS DE L'EXERCICE, DES MESURES EN FAVEUR DE L'EMPLOI

MESURES EN FAVEUR DE L'EMPLOI	Codes	Nombre de travailleurs concernés 1. Nombre	2. Equivalents temps plein	3. Montant de l'avantage financier
1. Mesures comportant un avantage financier (*)				
1.1. Plan avantage à l'embauche (pour la promotion du recrutement de demandeurs d'emploi appartenant à des groupes à risque).	414			
1.2. Prépension conventionnelle à mi-temps.	411			
1.3. Interruption complète de la carrière professionnelle	412			
1.4. Réduction des prestations de travail (interruption de carrière à temps partiel) . .	413			
1.5. Maribel social	415			
1.6. Réduction structurelle des cotisations de sécurité sociale	416	135	133,7	230
1.7. Programmes de transition professionnelle . . .	417			
1.8. Emplois services	418			
1.9. Convention emploi-formation	503			
1.10. Contrat d'apprentissage	504			
1.11. Convention de premier emploi	419			
2. Autres mesures				
2.1. Stage des jeunes	502			
2.2. Contrats de travail successifs conclus pour une durée déterminée	505			
2.3. Prépension conventionnelle	506			
2.4. Réduction des cotisations personnelles de sécurité sociale des travailleurs à bas salaires	507			

Nombre de travailleurs concernés par une ou plusieurs mesures en faveur de l'emploi :

. total pour l'exercice	550	135	133,7	
. total pour l'exercice précédent	560	134	132,7	

IV. RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Total des initiatives en matière de formation des travailleurs à charge de l'employeur	Codes	Hommes	Codes	Femmes
1. Nombre de travailleurs concernés.	5801	16	5811	10
2. Nombre d'heures de formation suivies	5802	472	5812	236
3. Coût pour l'entreprise	5803	16	5813	

V. RENSEIGNEMENTS SUR LES ACTIVITES DE FORMATION, D'ACCOMPAGNEMENT OU DE TUTORAT DISPENSEES EN VERTU DE LA LOI DU 5 SEPTEMBRE 2001 VISANT A AMELIORER LE TAUX D'EMPLOI DES TRAVAILLEURS

Activités de formation, d'accompagnement ou de tutorat	Codes	Hommes	Codes	Femmes
1. Nombre de travailleurs qui ont exercé ces activités . . .	5804		5814	
2. Nombre d'heures consacrées à ces activités	5805		5815	
3. Nombre de travailleurs qui ont bénéficié de ces activités	5806		5816	

(*) Avantage financier pour l'employeur concernant le titulaire ou son remplaçant.

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

(Suite de la page 1)

- Bastogne Jacques

Drève du Moulin 46A
1410 Waterloo Belgique

- Stevens Ivo
Administrateur

Rudolfstraat 23
2018 Antwerpen 1 Belgique
Date de début de mandat : 10/05/2005 Date de fin de mandat : 08/05/2007

- Klaps Edwin
Administrateur

Albert Beytjensstraat 9
2540 Hove Belgique
Date de début de mandat : 10/05/2005 Date de fin de mandat : 08/05/2007

- Duyck Rudy
Administrateur

Olympialaan 41
8200 Sint-Andries Belgique
Date de début de mandat : 10/05/2005 Date de fin de mandat : 08/05/2007

- Voortmans Theo
Administrateur

Reeweide 3
2970 Schilde Belgique
Date de début de mandat : 10/05/2005 Date de fin de mandat : 08/05/2007

- Meurant Marc
Administrateur

Rue de Linthout 120
1040 Bruxelles 4 Belgique
Date de début de mandat : 10/05/2005 Date de fin de mandat : 03/10/2005

- De Cooman Paul
Administrateur

Avenue du Printemps 53
1410 Waterloo Belgique
Date de début de mandat : 11/05/2004 Date de fin de mandat : 09/05/2006

- Bruynsteen Frank
Administrateur délégué

Zeedijk Albertstrand 504 Bte : 34
8300 Knokke-Heist Belgique
Date de début de mandat : 12/05/2003 Date de fin de mandat : 10/05/2005

- Haenecour Caroline
Administrateur

Grande Buissière 14
1380 Lasne Belgique
Date de début de mandat : 10/05/2005 Date de fin de mandat : 08/05/2007

- De Meulder Jan
Administrateur

Max Temmermanlaan 36
2920 Kalmthout Belgique
Date de début de mandat : 11/05/2004 Date de fin de mandat : 09/05/2006

- Franssen Robert
Administrateur

Clos de l'Argilière 11
1950 Kraainem Belgique
Date de début de mandat : 11/05/2004 Date de fin de mandat : 09/05/2006

- De Frenne Alain
Administrateur

Av Wellington 124
1180 Bruxelles 18 Belgique
Date de début de mandat : 03/10/2005 Date de fin de mandat : 08/05/2007

- Depaemelaere Koen
Administrateur délégué

Hertendreef 10
2900 Schoten Belgique
Date de début de mandat : 10/05/2005 Date de fin de mandat : 08/05/2007

- De Graef Gilbert
Administrateur

Donksesteenweg 58C
(Suite à la page 26)

N°	428.775.335	06180.4149	C 26.

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

(Suite de la page 25)

2930 Brasschaat Belgique
Date de début de mandat : 10/05/2005 Date de fin de mandat : 08/05/2007

- Van Belle Philippe
Administrateur
Rue Reine Astrid 6
6210 Villers-Perwin Belgique
Date de début de mandat : 03/10/2005 Date de fin de mandat : 08/05/2007

- Kleijnen Eric
Administrateur
Zevenkote 1c
8300 Knokke-Heist Belgique
Date de début de mandat : 26/04/2006 Date de fin de mandat : 08/05/2007

I N F O R M A T I O N S C O M P L E M E N T A I R E S

RESUME DES REGLES D'EVALUATION

I. Principes gÚnÚraux

Les rÞgles d'Úvaluation sont Útablies conformÚment aux dispositions du chapitre II de l'arrÛtÚ royal du 8 octobre 1976 relatif aux comptes annuels des entreprises.

En vue d'aasurer l'image fidÞle, il a ÚtÚ dÚrogÚ aux rÞgles d'Úvaluation prÚvues dans cet arrÛtÚ dans les cas exceptionnels suivants :
Ces dÚrogations se justifient comme suit :
Ces dÚrogations influencent de la faþon suivante le patrimoine, la situation financiÞre et le rÚsultat avant impÞts de l'entreprise:

Les rÞgles d'Úvaluation ¬xxx| ¬n'ont pas| ÚtÚ modifiÚes dans leur ÚnoncÚ ou leur application par rapport Ó l'exercice prÚcÚdent; dans l'affirmative, la modification concerne :
et influence ¬positivement| ¬nÚgativement| le rÚsultat de l'exercice avant impôts Ó concurrence de milliers EUR

Le compte de rÚsultats ¬x| ¬n'a pas| ÚtÚ influencÚ de faþon importante par des produits ou des charges imputables Ó un exercice antÚrieur; dans l'affirmative, ces rÚsultats concernent :

Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables Ó ceux de l'exercice prÚcÚdent en raison du fait suivant :

¬Pour que la comparaison soit possible, les chiffres de l'exercice prÚcÚdent ont ÚtÚ redressÚs sur les points suivants| ¬Pour comparer les comptes des deux exercices, il faut tenir compte des ÚlÚments suivants| :

A dÚfaut de critÞres objectifs, l'estimation des risques prÚvisibles, des pertes Úventuelles et des dÚprÚcitions mentionnÚs ci-dessous, est inÚvitablement alÚatoire :

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidÞle du patrimoine, de la situation financiÞre ainsi que de rÚsultat de l'entreprise :

II. RÞgles particuliÞres

Frais d'Útablissement :
Les frais d'Útablissement sont immÚdiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portÚs Ó l'actif :

Frais de restructuration :
Au cours de l'exercice, des frais de restructuration ¬xxx| ¬n'ont pas| ÚtÚ portÚs Ó l'actif; dans l'affirmative; cette inscription Ó l'actif se justifie comme suit :

Immobilistions incorporelles :
Le montant Ó l'actif des immobilisations incorporelles comprend7692 milliers EUR
La durÚÚ d'amortissement de ces frais et du goodwill ¬xxx| ¬n'est pas| supÚrieure Ó 5 ans; dans l'affirmative, cette rÚÚvaluation se justifie comme suit :

Immobilisations corporelles :
Des immobilisations corporelles ¬xxx| ¬n'ont pas| ÚtÚ rÚÚvaluÚes durant l'exercice; dans l'affirmative, cette rÚÚvaluation se justifie comme suit :

Amortissements actÚs pendant l'exercice :

Actifs	Méthode L (linéaire) D (dégressive) A (autres)	Base NR (non réévaluée) G (réévaluée)	Taux en % Principal Min. - Max.	Taux en % Frais accessoires Min. - Max.
1. Frais d'établissment				
2. Immobilisations incorporelles ..	L	NR	33.33 - 33.33	0.00 - 0.00
	L	NR	20.00 - 20.00	0.00 - 0.00
	L	NR	20.00 - 20.00	0.00 - 0.00
3. Bâtiments industriels, administratifs ou commerciaux *				
4. Installations, machines et outillage *	L	NR	33.33 - 33.33	0.00 - 0.00
5. Matériel roulant *	L	NR	20.00 - 25.00	0.00 - 0.00
6. Matériel de bureau et mobilier*	L	NR	10.00 - 20.00	0.00 - 0.00
7. Autres immobilisations corp. * .	L	NR	33.33 - 33.33	0.00 - 0.00

* Y compris les actifs dÚtenus en location-financement; ceux-ci font, les cas ÚchÚant, l'objet d'une ligne distincte.

ExcÚdent des amortissments accÚlÚrÚs pratiquÚs, dÚductibles fiscalement, par rapport aux amortissements Úconomiquement justifiÚs :
- montant pour l'exercice : milliers EUR
- montant cummulÚ pour immobilisations acquises Ó partir de l'exercice prenant cours aprÞs le 31 dec. 1983 : milliers EUR

Immobilisations financiÞres :
Des paricipations ¬xxx| ¬n'ont pas| ÚtÚ rÚÚvaluÚes durant l'xercice; dans l'affirmatice, cette rÚÚvaluation se justifie comme suit :

Stocks :
Les stocks sont ÚvaluÚs Ó leur valeur d'acquisition calculÚe selon la mÚthode (Ó mentionner) du prix moyen pondÚrÚ, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque ÚlÚment, ou Ó la valeur de marchÚ si elle est infÚrieure :

1. Approvisionnements :
2. En cours de fabrication - produits finis :
3. Marchandises :
Valeur d'acquisition individualisation du prix de chaque élément
4. Immeubles destinÚs Ó la vente :

Fabrications :
- Le co¹t de revient des fabrications ¬inclut| ¬n'inclut pas| les frais indirects de production.
- Le co¹t de revient des fabrications Ó plus d'un an ¬inclut| ¬n'inclut pas| des charges financiÞres affÚrentes aux capitaux empruntÚs pour les financer.

En fin d'exercice, la valeur de marchÚ du total des stocks dÚpasse d'environ
(Ce renseignement ne doit Ûtre mentionnÚ que si l'Úcart est important).

Commandes en cours d'excÚcution :
Les commandes en cours sont ÚvaluÚes ¬au co¹t de revient| ¬au co¹t de revient majorÚ d'une quotitÚ du rÚsultat selon l'avancement des travaux|.

Dettes :
Le passif ¬xxxxxxxxxxxxx| ¬ne comporte pas de| dettes Ó long terme, non productives d'intÚrÛt ou assorties d'un taux d'intÚrÛt anormalement faible : dans l'affirmative, ces dettes ¬font| ¬ne font pas| l'objet d'un escompte portÚ Ó l'actif.

Devises :
Les avoirs, dettes et engagements libellÚs en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes :
Les Úcarts de conversion des devises sont traitÚs comme suit dans les comptes annuels :

Conventions de location-financement :
Pour les droits d'usage rÚsultnt de conventions de location-financement qui n'ont pas ÚtÚ portÚs Ó l'actif (article 46 bis, par. 3 de l'arrÛtÚ royal du 8 octobre 1976), les redevances et loyers relatifs aux locations-financements de biens immobiliers et affÚrents Ó l'exercice se sont ÚlÚvÚs Ó : milliers EUR

RAPPORT DE GESTION

RAPPORT DE GESTION 2005

Au terme du vingtième exercice, le total des comptes annuels de Portima S.C. s'élève à 16.192.415,11 EUR. Au niveau bilantaire, les principales variations ont trait à la poursuite de l'activation des frais de recherche et de développement de BRIO.

Les ventes et prestations de l'exercice s'élèvent à 19.446.137,59 EUR et comprennent principalement le chiffre d'affaires pour un montant de 17.409.003,33 EUR, mais également l'activation des frais de recherche et développement de BRIO pour 1.977.796,00 EUR. Le chiffre d'affaires est en hausse de 3,9% par rapport à l'exercice précédent. La production immobilisée est, par contre, en diminution de 0,3%.

Les charges d'exploitation de 22.635.582,69 EUR ont progressé de 2,9% par rapport à l'exercice précédent et résultent d'approvisionnements et marchandises pour un montant de 200.914,50 EUR, de services et biens divers pour 10.248.358,10 EUR, de charges salariales pour 9.880.474,07 EUR, d'amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles pour un montant de 2.269.010,32 EUR, de réductions de valeur sur créances échues pour 12.218,37 EUR, de provisions pour risques et charges pour un montant de 16.248,41 EUR et d'autres charges d'exploitation pour 40.855,74 EUR. Les amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles ont été calculés, prorata temporis, conformément à la législation fiscale.

Les comptes dégagent une perte d'exploitation de 3.189.445,10 EUR.

Le résultat financier négatif s'élève à 176.825,35 EUR et trouve son origine essentiellement dans la situation de la trésorerie dans le courant de l'exercice et les intérêts sur l'emprunt en cours de 4.000.000,00 EUR.

L'exercice 2005 se clôture donc par une perte de 3.366.270,45 EUR.

Cette perte est surtout liée au fait que la société est toujours en phase de développement du logiciel BRIO et que le produit, dont la commercialisation a commencé fin 2003, est offert suivant une formule de location. Cette situation ne permet pas d'atteindre un équilibre financier en 2005.

Après affectation du résultat, les comptes annuels font apparaître une perte reportée de 10.971.446,57 EUR. En conséquence, les fonds propres sont négatifs et s'élèvent à 1.229.696,76 et sont donc inférieurs au capital fixe de 18.550 EUR.

En application de l'article 96 du Code des Sociétés, les comptes annuels ont été arrêtés en continuité d'exploitation. Ceci, à la lumière des prévisions dans le cadre du plan pluriannuel qui vise à atteindre une situation rentable.

Dans le courant de l'exercice, Portima a répondu aux attaques formulées contre elle devant le Conseil de la Concurrence. Cependant, il est impossible de prevoir l'issue de cette affaire et par conséquent de mesurer l'impact qu'elle pourrait avoir sur les comptes dans le cas où le Conseil de la Concurrence imposerait des mesures contraignantes à la société.

Dans le courant de l'exercice 2005, la SPRL Bastogne & Co, représentée par M. Bastogne, réviseur d'entreprise, a effectué le contrôle légal de la comptabilité.

PREVISIONS POUR 2006

Aucun événement important pouvant influencer l'appréciation correcte des comptes annuels ne s'est produit dans le courant du premier trimestre 2006.

Par contre, dans le courant de 2006, une augmentation de capital supplémentaire de minimum 5 Mio EUR sera réalisée.

Compte tenu des tarifs des produits et services qui sont d'application depuis 2004, du développement poursuivi et de la commercialisation de BRIO et de la poursuite de la politique de maîtrise des coûts, le plan pluriannuel prévoit que le compte d'exploitation devrait évoluer, dans les années à venir, vers une situation positive.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

BASTOGNE & C°
Reviseur d'Entreprises - Société civile sous forme de S.P.R.L.
Rapport du Commissaire
sur l'exercice clôturé le 31 décembre 2005
présenté à l'assemblée générale des actionnaires de la société
S.C.R.L. PORTIMA

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur l'exécution de la mission de révision qui nous a été confiée.

Nous avons procédé à la révision des comptes annuels pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2005, établis sur la base des dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, dont le total du bilan s'élève à 16.192.415,11 _ et dont le compte de résultats se solde par une perte de l'exercice de 3.366.270,45 _. Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques complémentaires requises par la loi.

L'établissement des comptes annuels, l'appréciation des informations à reprendre dans le rapport de gestion, ainsi que le respect par la société du Code des sociétés et des statuts, relèvent la responsabilité de l'organe de gestion.

Notre contrôle des comptes annuels a été effectué conformément aux dispositions légales et aux normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Reviseurs d'Entreprises.

ATTESTATION SANS RESERVE DES COMPTES ANNUELS, AVEC PARAGRAPHE EXPLICATIF

Les normes de révision précitées requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Conformément à ces normes, nous avons tenu compte de l'organisation de la société en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Les responsables de la société ont répondu avec clarté à nos demandes d'explications et d'informations. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes annuels. Nous avons évalué le bien-fondé des règles d'évaluation et des estimations comptables significatives faites par la société ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, compte tenu des dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2005 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société.

Sans remettre en cause l'opinion sans réserve exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'annexe XVII des comptes annuels qui fait mention d'un litige porté devant le Conseil de la Concurrence. A ce jour l'issue de ce litige, qui pourrait avoir une incidence sur la poursuite des activités, ne peut être prévue.

ATTESTATIONS ET INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Nous complétons notre rapport par les attestations et informations complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels :

•Le rapport de gestion contient les informations requises par la loi et concorde avec les comptes annuels. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas de contradictions évidentes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.

•Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

•Pour le reste, nous n'avons pas à vous signaler d' opération conclue ou décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés. L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Waterloo, le 27 avril 2006
BASTOGNE & C°
Reviseur d'entreprises
représentée par,
J. BASTOGNE